

Collaborateur, 6@8

Mandat 2018-2019

Les 6@8 sont des rencontres informelles entre jeunes professionnels, entrepreneurs, travailleurs autonomes et étudiants, qui permettent de développer son réseau d'affaires. Ces soirées aux thématiques diverses rejoignent plus de 250 participants à chaque fois, de tous horizons confondus. L'organisation des 6@8 est une responsabilité importante au sein de la JCCM puisque l'objectif premier d'un grand nombre de ses membres est de faire du réseautage. Également, ces soirées de 6@8 sont souvent une porte d'entrée pour attirer de nouveaux membres. Le succès de ces événements est clé pour la JCCM.

Rôles et responsabilités

- Relève du chargé de projet 6@8;
- En collaboration avec le chargé de projet, coordonne l'organisation des 6@8 réunissant chacun 250-300 personnes;
- Participe à l'élaboration du contenu de la soirée (thématique, déroulement, activités brise-glace, etc.);
- Participe à la recherche d'un lieu pour la soirée (brainstorm, sollicitation et négociation);
- Participe à la recherche de prix de présence (brainstorm, sollicitation et négociation);
- Participe à la promotion de l'activité pour assurer un fort taux de participation;
- Aide au bon déroulement de l'activité (montage de la salle, accueil des participants, allocutions, présentation visuelle, etc.);
- Propose son aide au chargé de projet tout au long du mandat et s'assure de répondre à ses courriels dans un délai raisonnable;
- Fournit au chargé de projet de la rétroaction sur le programme en vue de l'améliorer.

Exigences

- Être présent aux activités 6@8, en semaine de 16h30 à 21h00;
- Être membre ou devenir membre en date du début du mandat.
- Avoir accumulé une expérience opérationnelle en gestion d'événements
- Être à l'aise dans un contexte changeant;
- Être disponible et faire preuve de flexibilité;

Mandat

Terme: (demi mandat) janvier 2019 à juin 2019

Implication attendue:

- **1h à 3h/semaine** et de 5h à 7h pendant la semaine de l'activité;
- Se rendre disponible pour les **activités 6@8**;
- Se rendre disponible au besoin une fois aux deux semaines dans une plage horaire **9h à 17h** (rencontre ou appel, allant de 30 minutes à 1 heure);
- Se rendre disponible pour des appels conférence au besoin et pour des suivis réguliers de ses courriels.

* Veuillez noter que le genre masculin a été utilisé afin d'alléger le texte.